

■ **Fonds de prévoyance en cas de vieillesse, d'invalidité et de maladie en faveur des Soeurs de St Canisius**, à Fribourg, venir en aide aux membres des deux associations, etc. (FOSC du 16.08.1993, p. 4308). Autorité de surveillance: nouvelle dénomination Service de la surveillance des fondations et de la prévoyance professionnelle.
Journal no 530 du 29.01.2003
(00845858 / CH-217.0.170.067-7)